



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guyane : transports aeriens

Question écrite n° 60995

Texte de la question

M Elie Castor appelle l'attention du M le ministre de l'équipement, du logement et des transports sur l'écart constate sur les prix des billets au départ de Cayenne et a destination de Pointe-a-Pitre et de Paris, alors que la distance parcourue est pour Cayenne-Pointe-a-Pitre de 1 700 kilometres et pour Cayenne-Paris de 7 800 kilometres. Il fait remarquer que cette politique des prix ne favorise pas le developpement touristique de la region Guyane, d'autant qu'a certaines periodes de l'annee le prix du billet Cayenne-Paris-Cayenne est inferieur a celui de Cayenne-Pointe-a-Pitre-Cayenne. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons economiques et financieres justifiant un tel ecart de prix.

Texte de la réponse

Reponse. - Les ecarts de tarifs constatés pour les services aeriens au depart de Cayenne vers Paris ou vers Pointe-a-Pitre reflektent les differences entre les couts d'exploitation de ces lignes long courrier ou moyen courrier. Le meme constat peut etre fait si l'on observe les tarifs au depart de Paris ou d'autres villes sur des distances comparables. D'une facon generale, les couts d'exploitation d'un service aerien ne sont pas proportionnels a la distance parcourue, certains postes de depenses demeurant fixes quelle que soit la distance parcourue. Par ailleurs, les conditions d'exploitation (type d'appareil utilise, frequence de vol, etapes intermediaires, structures du trafic) influencent tres largement les couts d'exploitation. Ainsi les vols transatlantiques Cayenne--Paris sont assures par des appareils de grande capacite (pouvant atteindre 500 sieges), dont les couts d'exploitation au siege offert sont inferieurs a ceux d'appareils plus petits. Ces appareils, pour repondre a la demande de la clientele sont generalement amenes en trois classes auxquelles correspondent des categories tarifaires distinctes. Les tarifs varient en outre de facon significative selon les saisons car ils s'appliquent a des usagers dont les deplacements connaissent d'importantes fluctuations au cours de l'annee. Si certains usagers peuvent beneficier, en periode creuse ou le trafic est le plus faible, de tarifs promotionnels notablement abaissees mais associes a des contraintes particulieres, les tarifs sont en revanche augmentes en periode de pointe. Les dessertes regionales au depart de Cayenne sont assurees par des appareils de moyenne capacite (100 a 150 sieges), dont les couts d'exploitation au siege sont superieurs. Par ailleurs, la structure du trafic et la demande des usagers etant differentes de celles de la desserte transatlantique, ces appareils sont amenes en classe unique, sans variation saisonniere. En tout etat de cause, l'attractivite des tarifs long courrier est un facteur de developpement touristique de la Guyane, qui ouvre cette region a la clientele d'Europe au depart de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Castor](#) 

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60995

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : équipement, logement et transports

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1992, page 3780